

DIEUZE

Conseil communautaire : les quatre chiffres à retenir

Aide aux communes, augmentation du service de balayage des voiries, retour sur investissement de la fibre et projet d'installation d'entreprise, voici en quatre chiffres ce qu'il faut retenir du dernier conseil de la communauté de communes du Saulnois.

- **61 383,91.** La communauté de communes du Saulnois (CCS) a mis en place un fonds de concours territorialisé pour soutenir les programmes d'investissement de ses 128 communes membres. Une enveloppe maximum de 5 000 € peut être allouée à chaque municipalité pour cofinancer deux projets, sur les exercices de 2021 à 2025.

L'an dernier, 61 383,91 € ont été versés à 16 communes. Face à la demande, ce dispositif d'aide va évoluer pour permettre à chaque membre de déposer jusqu'à trois dossiers et utiliser l'enveloppe soit en une seule fois pour un seul projet, soit en plusieurs fois sur les différentes phases d'un projet, soit pour plusieurs projets distincts.

- **14,74.** Le balayage mécanisé des voiries des communes est un service mutualisé mis en place par la CCS depuis 2012. Jusqu'à présent, cette prestation de service était réalisée par un chauffeur, mis à disposition par l'Esat d'Albestroff, qui conduisait la balayeuse acquise par la CCS. Cette collaboration a pris fin et désormais, deux entreprises réalisent le balayage des voiries des communes, dans le cadre d'une commande publique.



Les engins devraient de nouveau entrer en action sur la zone d'activité économique de Delme où l'entreprise Lor'Granule prévoit d'installer une unité de production et de conditionnement de granulés de bois pour le chauffage domestique. Photo archives RL/Marie GALL

Un changement du mode de gestion qui entraîne une augmentation de 14,74 % du coût du service à compter du 1^{er} janvier 2022.

- **154 350.** Moselle Fibre a déployé sur l'ensemble du territoire son réseau FFTH (un réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné, en anglais *Fiber To The Home*) et a signé avec la CCS une convention de retour sur investissement se déclinant en deux temps : le retour « usages » pour le développement par Moselle Fibre d'action dans le domaine du numérique, et le retour « financier » consistant en un versement par Moselle Fibre d'une subvention aux membres.

Sur le retour « usages » s'élevant à 600 000 € en 2021, il est prévu un retour financier de 10 € par prise pour les EPCI et de 2,34 €

par prise pour le Département. Le retour financier 2021 pour la communauté de communes du Saulnois s'élève donc à 154 350 € (15 435 prises x 10 €), ce qui permettra à la CCS de couvrir, en partie, l'emprunt dédié à ce projet.

- **1.** Le 21 décembre dernier, la CCS a acquis une nouvelle parcelle d'une superficie de 14 240 m², sur la zone communautaire de Delme. Elle a déjà trouvé preneur : la Société Lor'Granule, a fait part de sa volonté d'acquérir 1 ha de terrain en vue d'y installer une unité de production et de conditionnement de granulés de bois pour le chauffage domestique. Dans un second temps, les porteurs de projet prévoient d'y installer une filière d'exploitation et de transformation de luzerne.